

## POUR INFORMATION

### Enfants et réfugiés: l'horreur de Moria chroniquée par les éducateurs de l'ONU

PAR STAVROS MALICHUDIS

ARTICLE PUBLIÉ LE LUNDI 30 NOVEMBRE 2020



En Grèce, dans les cendres du camp de réfugiés rasé par les flammes en septembre, nous avons retrouvé le journal de bord tenu, depuis l'intérieur de la « zone mineurs », par les éducateurs de l'OIM, organisation affiliée à l'ONU. Toute la violence dans laquelle ces enfants étaient plongés s'y retrouve consignée. Un document exclusif.

Il fait froid, ce matin du 18 novembre 2018, sur l'île de Lesbos, en Grèce. Moria, l'immense camp de réfugiés et ses presque 5 000 nouveaux arrivants, se réveille les pieds dans la boue, sous les tentes dégoulinantes de pluie. Fanis\*, éducateur de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), une agence affiliée à l'ONU, pénètre dans la « zone sécurisée », l'espace barbelé réservé aux mineurs isolés. Le travailleur social pousse la porte de la réserve et découvre un rat mort dans une caisse à mandarines. Ce n'est pas la première fois que la vermine s'introduit dans les grands conteneurs qui servent de lieux de vie, mais le professionnel persiste

à noter la même phrase sur le journal de bord : « *Grave problème avec les rats et danger de transmission de maladies aux bénéficiaires ainsi qu'au personnel.* »



Un enfant à l'intérieur de la zone sécurisée réservée aux mineurs, dans le camp de Moria, en Grèce. © Stavros Malichudis

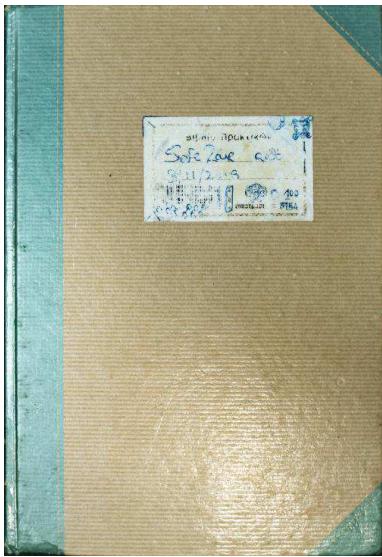
Fanis n'est pas au bout de ses peines. Pendant la nuit, les pluies diluviennes ont inondé la salle où se trouvent le frigidaire et le chauffage. L'éducateur reprend donc sa plume pour conseiller à ses collègues de porter de « *hautes bottes en plastique* » afin d'éviter l'électrocution. Pire : le conteneur numéro 5, où dort une partie des enfants, est aussi détrempé. Les petits courrent un danger mortel : « *Risque d'électrocution* », note encore le travailleur social, avant de refermer l'épais journal cartonné.

Avant les incendies du 8 septembre 2020 qui l'ont rasé, Moria était considéré par les ONG comme le « pire » camp de réfugiés d'Europe. Au moment des feux, 12 500 personnes s'entassaient dans la crasse et la misère d'un camp bâti pour 3 100. Parmi eux, entre 300 et 600 mineurs isolés, qui vivaient dans la « zone sécurisée », un espace où ils étaient enfermés pendant la nuit pour leur protection.

C'est l'OIM, organisation affiliée à l'ONU chargée de promouvoir des migrations « *ordonnées* » mais surtout connue pour organiser des retours vers les pays d'origine, qui avait été choisie pour la coordination de cet endroit sensible. Avec pour mission d'accompagner les jeunes, qui patientaient des mois avant d'être transférés vers la Grèce continentale ou les pays de l'UE.

L'OIM avait donc embauché éducateurs, psychologues, avocats, infirmières et interprètes, nous écrit-elle, afin de « *couvrir tous les besoins des enfants*

». À savoir : Fanis et ses collègues, les contributeurs du document que nous avons retrouvé dans les cendres de Moria.



Le carnet réchappé des flammes. © Stavros Malichudis

Nous sommes une semaine après les incendies, le 16 septembre 2020. La mer de tentes multicolores s'est muée en un paysage de suie à perte de vue. Structures de tentes calcinées, jouets cassés, ustensiles de cuisines éparpillés sur une terre devenue pelée et déserte. C'est là, dans un coin appelé « la jungle », à même le sol, entre deux barquettes de riz avec le logo de l'UE, que nous l'avons trouvé. Le manuscrit avait survécu aux flammes et aux pilleurs, qui ne l'avaient pas jugé digne d'intérêt.

«Zone sécurisée», annonce d'emblée sa couverture. Sur la page de garde, le code wi-fi réservé aux employés de l'OIM. Puis, page après page, dans un grec discipliné, les travailleurs de l'agence ont scrupuleusement noté tous les événements qui ont eu lieu pendant leur tour de garde. Du nombre de croissants aux litres de jus consommés par les « bénéficiaires » en passant par les traitements médicaux avalés. Aussi : les bagarres, les fugues, les dangers courus et les violences subies par les plus vulnérables des résidents de Moria.

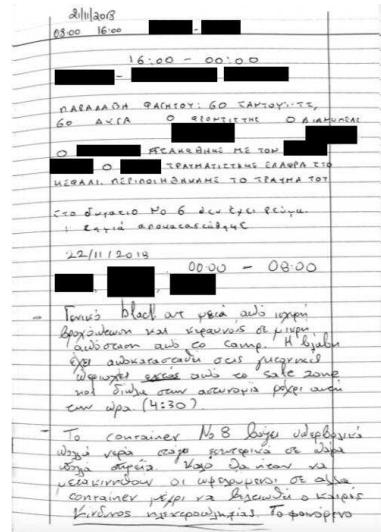
Le document manuscrit de 190 pages couvre une période d'environ six mois, de novembre 2018 à mai 2019. Le jour de la dernière note, le 8 mai, Moria compte déjà 2 000 habitants au-dessus de ses

capacités. Mais ce n'est que le début de l'escalade. À la fin de l'année, ce sera l'explosion : le nombre des personnes aura quasiment quadruplé (19 256 en janvier 2020). À la lecture du calepin, on se demande pourtant comment la situation a pu encore empirer.

#### • Nuit noire

Page après page, on s'aperçoit que les coupures d'électricité – causées notamment par les pluies – représentent un problème majeur pour la petite communauté. Ces interruptions, qui peuvent durer plusieurs jours, empêchent le personnel de surveiller les entrées et sorties. Une catastrophe pour la sécurité des enfants censés être à l'abri des agressions. Le 24 novembre 2018, après plusieurs jours sans courant, au désespoir, Fanis et ses collègues Giannis\* et Maria\* rouvrent le carnet de bord :

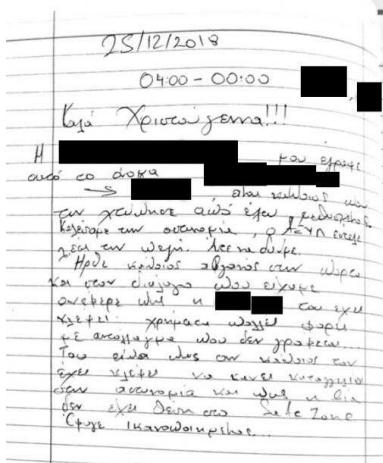
*«L'inertie des personnes chargées de l'entretien fait qu'une fois encore nous sommes privés d'électricité, au point de n'avoir pas une seule lumière à l'intérieur et l'extérieur de la zone sécurisée. Tous les jours ou presque nous sommes contraints d'apporter des lampes-torches de chez nous pour essayer de voir, dans le noir complet, qui saute par-dessus les barbelés. Pour pénétrer à l'intérieur ou pour en sortir. Ces conditions de vie sont inacceptables ! En dépit des plaintes répétées des travailleurs sociaux, la situation ne semble pas s'améliorer. »*



Extrait : « Le conteneur n° 8 est inondé. Il coule de l'eau à l'intérieur et dans de nombreux endroits. Ce serait bien que les bénéficiaires soient déplacés vers d'autres conteneurs jusqu'à ce que le temps s'améliore. Danger d'électrocution. Le phénomène a également été noté dans d'autres conteneurs mais à plus petite échelle. »

- **Une triste note de Noël**

« *JOYEUX NOËL !!!* » Pour marquer l'événement, l'éducateur de garde a dessiné de jolies lettres au sommet de la page du 25 décembre 2018. Mais rien n'est jamais joyeux à Moria. S., une adolescente, vient de faire passer un morceau de papier à l'assistante sociale : le nom de son agresseur. Les éducateurs copient l'information avec un crayon de bois, entre autres notes au stylo bleu : « *Il l'a battue en dehors de la zone sécurisée alors qu'il était ivre* », lit-on. « *Nous avons appelé la police, l'officier a envoyé une patrouille à pied. Voyons ce qui va se passer.* » Le ton résigné employé par Fannis et son collègue semble indiquer qu'ils ne se font pas d'illusions.



La page du 25 décembre 2018.

Les travailleurs sociaux reportent qu'un homme est déjà venu se plaindre de S. auparavant. Un peu plus tôt dans la journée, ce dernier s'est présenté à l'entrée. Tonitruant, il avait accusé S. de lui avoir volé de l'argent. Il prétendait lui en avoir déjà donné à plusieurs reprises « *en échangé de choses qui ne peuvent être décrites* ». Les employés de l'OIM lui avaient demandé de partir en lui indiquant que, si quelqu'un lui avait volé de l'argent, il devait s'en plaindre à la police et que la violence n'avait pas sa place ici. « *L'homme est parti satisfait...* », avait noté le personnel en service.

Interrogé sur les suites données à cette affaire, l’OIM nous fait cette réponse générale : « *Un soutien psychologique était proposé aux enfants, afin de prévenir ou résoudre tous les conflits naissants.* »

» L'exploitation sexuelle n'est que l'un des nombreux dangers auxquels les mineurs sont confrontés de l'autre côté des barbelés. L'abus d'alcool, de drogue et les bagarres sont également le lot des ados de Moria.

- Drogues, alcool, bagarres

Dans la soirée du 4 avril 2019, N., un mineur de sexe masculin, a «*de nouveau inhalé du liquide utilisé pour recharger les briquets* ». L'adolescent a brutalement commencé à jeter des pierres, brisant plusieurs fenêtres. «*Les policiers sont arrivés rapidement, mais N. a sauté par-dessus les barbelés et s'est enfui.* »

À l'image de N., on peut lire que de nombreux jeunes entrent dans la zone de sécurité ivres ou défoncés, parfois plusieurs jours de suite. Dans certains cas, ils sont à l'origine d'altercations avec les autres « bénéficiaires » ou les travailleurs sociaux. Parfois, les éducateurs de l'OIM semblent dépasser par la situation et demandent l'intervention de la police du camp.

## • « Fuck Moria ! »

« \* Nous sommes toujours en vie !!! \* », conclut une note rédigée dans la nuit du 6 décembre 2018. « Q., H. et A. sont rentrés probablement ivres (peut-être même défoncés). Ils nous ont insultés en nous disant : “Va te faire foutre ! Fuck la police ! FuckMoria, etc.” »

Q., un des ados, a explosé en vol. Tout en clamant : « *Comme c'est agréable d'être fou !* », il a brisé treize fenêtres et « *certainement 3 ou 4 placards et les poubelles* ». La police a fini par arriver mais après avoir tenté de calmer les jeunes pendant quarante minutes, elle embarque les jeunes migrants au poste de police.

Quand les mineurs ne s'en prennent pas aux travailleurs sociaux, ils se battent entre eux. Des bagarres récurrentes qui apparaissent chaque jour ou presque dans les pages du carnet de bord. Ici, un combat entre trois adolescents qui termine chez

le médecin (le 26 novembre 2018), là, deux frères qui s'en prennent à un jeune à coup de bâtons (le 2 décembre 2018).



Extrait : « Dans la continuité de l'événement d'hier entre Afghans et Égyptiens, une tension constante et une concurrence croissante entre eux ont pu être notées. [...] L'incident n'est pas dépassé et j'ai peur d'une escalade pendant la nuit. Je vous demande chaleureusement de trouver une solution au problème constant du manque de lumières dans la ZS, car en cas d'escalade des tensions, l'intervention autant que la protection du reste des bénéficiaires ne seront pas possibles. »

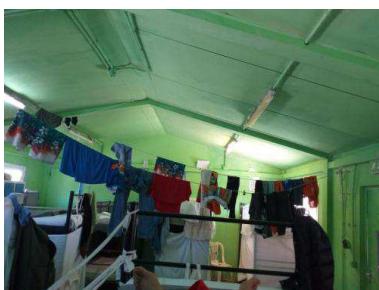
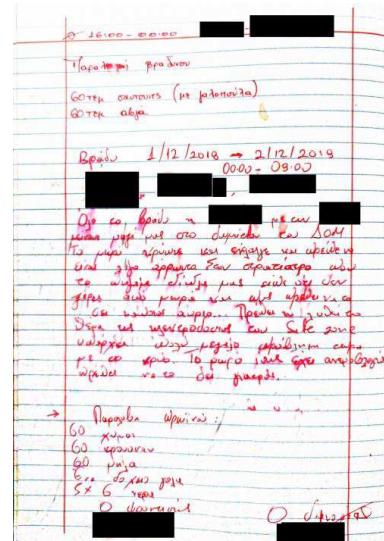


Photo prise par un mineur à l'intérieur d'un conteneur de la « zone sécurisée » où il dormait.

Et quand ils ne parviennent plus à l'extérioriser, les enfants dirigent la violence contre eux-mêmes. Un mois et demi avant de glisser le nom de son agresseur sur un morceau de papier, S. s'était tailladé les veines avec un rasoir dans les douches des filles (le 6 novembre 2018). Par son geste, la jeune fille avait-elle voulu alerter ses éducateurs ? Punir ce corps qu'elle prostituait ? «*La blessure est profonde*, précise la note. *Elle a été emmenée chez le médecin.* » Les pages tournent et charrient toujours plus de malheurs : le 8 mars 2019, une autre mineure, A., «*se tranche aussiles veines avec un rasoir, elle est amenée à l'hôpital local pour être vue par un psychiatre*». A. est conduite à l'hôpital, mais, la plupart du temps, c'est le médecin militaire du camp qui est appelé à la rescoussse pour soigner les enfants de Moria.

Ainsi, dans la nuit du 1<sup>er</sup> décembre 2018, un bébé qui vivait avec sa mère adolescente dans la section des filles est emmené chez le médecin militaire. « Il nous a dit qu'il n'était pas spécialiste des bébés et

*que quelqu'un devrait l'ausculter demain* », écrit le travailleur de garde, ajoutant que le bébé pourrait possiblement avoir la varicelle. Cette nuit-là, il n'y a pas d'électricité dans les conteneurs, le nourrisson malade doit affronter la nuit glaciale sans traitement ni chaleur.



Extrait : « Toute la nuit, S. et H. sont restés avec nous dans la salle de l'OIM. Le bébé [ils veulent dire H. – ndlr] avait froid et pleurait et il devait être un peu malade. Le médecin militaire à qui nous l'avons amené a dit qu'il n'avait pas d'expertise concernant les bébés et que quelqu'un devrait le voir demain. [...] Il y a maintenant un très gros problème avec le froid. Le bébé pourrait avoir la varicelle. Il doit être vu par un médecin. »

- « Nous continuerons à travailler dans des conditions inédites et inacceptables »

Ce mois de décembre semble particulièrement éprouvant pour Fannis et ses collègues. Une semaine après l'épisode du bébé, le 7, l'éducateur prend le temps de rédiger deux longues notes qui sonnent comme des avertissements à l'adresse de sa hiérarchie.

Il fait référence à de nouvelles altercation entre jeunes qui ont abouti à l'intervention de la police, la veille au soir : « *L'inaction dans la gestion et la supervision de la section apparaît désormais évidente et ce en dépit de nos plaintes et signalements constants. Nous continuerons toutefois à informer et à travailler dans ces conditions inédites et inacceptables, mais nous espérons tousqu'il n'y aura pas d'incidents plus graves pour les bénéficiaires et les collègues.* »

Fannis craint de nouvelles bagarres avec l'arrivée de dix mineurs afghans dans la zone sécurisée : «Les “anciens” sentent qu’ils ont besoin de prouver

*quelque chose et les nouveaux arrivants pensent qu'ils doivent faire leur place dans cette nouvelle société. Les transferts de bénéficiaires doivent se faire progressivement. »*

La direction de l'OIM lit-elle seulement les notes de ses employés ? Peu importe, l'éducateur égrène inlassablement les mêmes avertissements : « *Il est pour le moins problématique de voir dans la zone de sécurité des jeunes mamans avec des bébés, des jeunes garçons isolés, côtoyer et vivre au même endroit pendant des mois que des criminels aguerris, des personnes détenant des couteaux ou des armes de fortune. La raison d'être et le rôle de la zone de sécurité doivent être redéfinis et cette discussion doit avoir lieu sans plus attendre.* »

Le carnet de bord ne fait état d'aucune réponse de la hiérarchie. Dans sa réponse écrite, l'OIM assure avoir travaillé en « coordination rapprochée et sous les conseils du Reception and Identification Center », qui dépend des autorités grecques (lesquelles n'ont pas répondu à nos questions).

Trois mois après la dernière note du carnet, le drame que Fannis redoutait tant finit par se produire : un garçon afghan de 15 ans est **poignardé** à mort dans la zone de sécurité. Il aura fallu attendre un an et demi pour que la zone sécurisée soit définitivement fermée, rasée par les flammes avec le reste du camp. Les 400 mineurs qui y vivaient ont été répartis dans les dix pays européens qui avaient fini par les accepter. Fin octobre 2020, d'après l'UNHCR, la France avait accueilli 49 mineurs non accompagnés en provenance de Grèce. Seulement deux d'entre eux ne sont pas montés dans l'avion, il s'agit des deux mineurs suspectés d'avoir mis le feu au camp.

## • Épilogue

À l'heure où nous bouclons cet article, l'histoire des enfants de Moria n'a pas fini de s'écrire. Depuis l'incendie, de nouveaux adolescents sont arrivés à Lesbos. Un nouveau camp, Moria 2.0, a été monté dans l'urgence. Les nouveaux « bénéficiaires » ne reçoivent de la nourriture qu'une fois par jour et il n'y a pas de douches. D'après nos informations, les enfants se lavent désormais dans les vagues de la mer Méditerranée. Aujourd'hui, à Lesbos, il n'y a même plus de zone sécurisée.

## Boîte noire

\* Tous les noms des travailleurs sociaux de l'OIM ont été changés, les mineur.es sont désigné.es par l'initiale de leur prénom. Sur les images, tous les noms et prénoms ont été floutés.

Afin de vérifier l'authenticité du journal, nous avons demandé à l'OIM de confirmer l'existence du document, nous leur avons aussi demandé si les employés cités travaillaient bien pour eux à cette période. L'OIM n'a pas répondu sur ces deux points en particulier, refusant d'infirmer ou de confirmer. Nous sommes toutefois parvenus à rencontrer, à Athènes, l'un des contributeurs du journal de bord, qui a accepté de nous montrer une photo avec un des adolescents souvent mentionné. Tous les employés de l'OIM ont signé un accord de confidentialité.

Investigate Europe est un **collectif** de journalistes basés dans plusieurs pays d'Europe, travaillant sur des enquêtes en commun. Mediapart en a déjà publié plusieurs, **ici et là**.

**Directeur de la publication :** Edwy Plenel

**Direction éditoriale :** Carine Fouteau et Stéphane Alliès

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Bralon 75012 Paris

**Courriel :** contact@mediapart.fr

**Téléphone :** + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie :** + 33 (0) 1 44 68 01 90

**Propriétaire, éditeur, imprimeur :** la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Bralon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Bralon, 75012 Paris.